

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE II - LA DÉFENSE

	Page	
INTRODUCTION		iv-vi
PARTIE I - LA LIMITATION DES ARMEMENTS ET LE DÉSARMEMENT		
1. Le Traité sur les missiles anti-missiles balistiques (ABM)	1- 9	
2. Le respect des traités sur la limitation des armements - SALT II	10- 14	
3. Les armes biologiques	15- 18	
4. Le Canada, zone exempte d'armes nucléaires	19- 23	
5. Les armes chimiques	24- 29	
6. Un gel nucléaire complet	30- 34	
7. L'interdiction complète des essais nucléaires	35- 41	
8. La Conférence sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité en Europe et sur le désarmement	42- 49	
9. Le désarmement et le développement	50- 54	
10. Les pourparlers sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (MBFR)	55- 60	
11. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	61- 67	
12. Les négociations sur les armes nucléaires et spatiales	68- 76	
13. L'hiver nucléaire	77- 78	
14. La prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique	79- 85	
15. Les exportations d'uranium et de tritium	86- 91	
16. La vérification	92- 97	